



Obligation d'utiliser tous les mêmes mots au travail

Par **Occilana**, le **19/11/2012** à **20:54**

Bonsoir,

Merci de répondre à la question suivante notre employeur veut nous obliger moi et mes collègues à utiliser tous les mêmes phrases quand on s'adresse à nos clients du style bonjour en quoi puis je vous aider ou encore merci de votre venue j'aurais plaisir à vous revoir et bien d'autres encore en à t il le droit ?

Par **Ales**, le **21/11/2012** à **00:37**

C'est une méthode de management bien utilisée pour les centrales téléphoniques, vous êtes subordonné à votre employeur pendant votre travail et celui bénéficie d'un pouvoir de direction, donc à priori oui il en a le droit.

Par **Occilana**, le **21/11/2012** à **19:28**

Il ne s'agit pas d'une centrale téléphonique nous recevons des clients et la liberté d'expression dans tout cela

Par **Lag0**, le **21/11/2012** à **19:54**

Bonjour,

Vous devez respecter les consignes de l'employeur qui ne semblent pas ici déplacées.